

WPR/RC22.R13

**PLANIFICATION A LONG TERME DANS LE DOMAINE DE LA SANTE,
Y COMPRIS LES INDICATEURS FINANCIERS A LONG TERME**

Le Comité régional,

Ayant examiné la nécessité d'une planification à long terme dans le domaine de la santé, y compris l'établissement d'indicateurs financiers à long terme;

Jugeant nécessaire de reconnaître que les indicateurs financiers font partie intégrante de l'action d'ensemble visant à introduire progressivement la planification à long terme dans le domaine de la santé;

Réaffirmant que les programmes et projections à long terme de l'Organisation doivent traduire fidèlement les besoins certains d'assistance internationale par l'intermédiaire de l'OMS pour les plans nationaux de développement sanitaire;

Rappelant que, selon la Constitution de l'OMS, une des fonctions de l'Organisation est d'"aider les gouvernements, sur leur demande, à renforcer leurs services de santé";

Estimant que la santé de la population est non seulement le résultat du développement économique mais fait partie de l'infrastructure nécessaire à ce développement,

1. PRIE le Directeur régional de continuer à obtenir des pays de la Région des renseignements pour l'établissement de projections et prévisions à long terme dans les divers domaines de la santé;
2. EXPRIME l'espoir que les gouvernements de la Région établiront des plans viables de développement sanitaire là où il n'en existe pas, et qu'ils amélioreront et mettront régulièrement à jour les plans existants;
3. INVITE les gouvernements à communiquer au Directeur régional tous les renseignements possibles sur leurs plans nationaux de développement sanitaire et sur les priorités et objectifs pour la période 1974-1978, afin que ces données, une fois réunies, permettent de déterminer le rythme de développement souhaitable pour chaque programme;
4. PRIE le Directeur régional d'aider les gouvernements à préparer les données requises;
5. PRIE le Directeur régional de s'assurer, dans l'établissement des projections et prévisions à long terme, que les activités de l'OMS aboutissent à une contribution internationale répondant aux besoins nationaux tels qu'ils sont indiqués dans les prévisions, allocations et plans de développement des gouvernements.